

16. Décembre 2024

## La question de l'autorité

Mt 21,23-27

*Jésus était entré dans le Temple, et, pendant qu'il enseignait, les grands prêtres et les anciens du peuple s'approchèrent de lui et demandèrent : « Par quelle autorité fais-tu cela, et qui t'a donné cette autorité ? » Jésus leur répliqua : « À mon tour, je vais vous poser une question, une seule ; et si vous me répondez, je vous dirai, moi aussi, par quelle autorité je fais cela : Le baptême de Jean, d'où venait-il ? du ciel ou des hommes ? » Ils faisaient en eux-mêmes ce raisonnement : « Si nous disons : "Du ciel", il va nous dire : "Pourquoi donc n'avez-vous pas cru à sa parole ?" Si nous disons : "Des hommes", nous devons redouter la foule, car tous tiennent Jean pour un prophète. » Ils répondirent donc à Jésus : « Nous ne savons pas ! » Il leur dit à son tour : « Moi, je ne vous dis pas non plus par quelle autorité je fais cela.*

Tout ce que Jésus fait, il le fait avec le droit et l'autorité divins. C'est avec ce même droit que Jean avait baptisé les gens. Telle aurait été la bonne réponse des grands prêtres et des anciens, si seulement ils avaient été disposés à la prononcer. Ils auraient alors reçu une illumination plus profonde pour reconnaître Jésus et auraient ainsi pu se libérer de la prison spirituelle dans laquelle ils se trouvaient.

Mais les grands prêtres et les anciens qui l'interrogent ne sont même pas intéressés par la vérité. Cela se reflète également dans leur façon de penser, lorsqu'ils se demandent comment répondre à la question de Jésus sans se faire prendre. Ils refusent de s'interroger sur la vérité !

Cette attitude malhonnête est la raison pour laquelle le Seigneur ne leur a pas donné de réponse. En effet, s'ils avaient affirmé que Jean était un homme envoyé par Dieu, ce qui était évident pour tous, ils auraient plus facilement conclu que l'autorité de Jésus venait aussi de Dieu. Ses œuvres étaient encore plus grandes que celles de Jean, et le Baptiste lui-même avait témoigné que Jésus était le Seigneur (cf. Jn 1,36).

Mais dans cette situation, le Seigneur ne leur donne pas de réponse, parce qu'ils n'étaient pas prêts à reconnaître le droit et l'autorité divins, qui se manifestaient aussi bien dans

l'annonce du Baptiste que dans l'enseignement de Jésus. Les questions qui ne sont pas posées avec une attitude sincère, ou qui sont un piège, appellent une correction plutôt qu'une réponse. En effet, lorsque la question a une connotation mensongère, il peut arriver que, quelle que soit la réponse, elle soit toujours mal comprise et malmenée.

Garder le silence, ou plutôt ne pas donner de réponse, était la réaction correcte du Seigneur. Certes, même son refus de répondre pouvait être mal interprété, et les cœurs encore plus endurcis. C'était le cas des autorités religieuses d'Israël à l'époque, dont l'hostilité à l'égard de Jésus ne cessait de croître.

La question de l'autorité pour faire telle ou telle acte n'est pas sans importance dans les affaires ecclésiastiques et étatiques. Par exemple, nous savons que seul un vrai prêtre peut célébrer une eucharistie valide. Si quelqu'un qui n'a pas reçu une ordination sacerdotale légitime le faisait, ce serait un abus et une arrogance.

Selon la doctrine de l'Église, les droits de l'État au niveau civil sont également donnés par Dieu et le chrétien est appelé à les respecter, à condition de ne pas s'engager à faire des choses qui vont à l'encontre de sa conscience. Dans ce sens, il peut y avoir des cas où l'on peut légitimement refuser d'obéir.

Cela signifie que la loi divine est au-dessus de la loi civile. Un exemple concret serait qu'un État veuille obliger les prêtres à révéler ce qu'ils ont entendu lors d'une confession. Dans ce cas, le prêtre ne peut pas obéir, car il est lié par une commission divine et obligé au silence.

Un autre exemple historique est le témoignage de saint Thomas More, qui s'est opposé au roi Henri VIII lorsque celui-ci a voulu se remarier avec une autre femme, sans que son premier mariage ait été déclaré nul. Thomas More a préféré la mort plutôt que de violer la loi divine.

On pourrait citer bien d'autres exemples où ce conflit est visible. En tant que chrétiens, nous sommes appelés à soutenir l'autorité légitime de l'État et ses représentants peuvent compter sur nous. Cependant, si un État va à l'encontre de la loi divine, les disciples du Seigneur ne peuvent pas le soutenir.